

SERMON 2

SUR LA CONCEPTION ET LA NATIVITÉ DE NOTRE SOUVERAINE LA TRÈS SAINTE,
L'ENFANTRICE DE DIEU ET VIERGE MARIE^{1 2}

Maintenant, la terre, illuminée par la splendeur de la grâce, brille plus que le soleil, rayonne d'une clarté spirituelle plus éclatante que le ciel, et est ornée d'un ciel plus sublime que les cieux d'en haut. Elle reçoit le Ciel-né, le plus sublime, le plus lumineux, le plus vaste, offrant au monde un soleil qui ne se couche ni ne se couche, et parsemé non d'étoiles visibles, mais de la flamme des lampes spirituelles. Voilà ce que nous célébrons aujourd'hui; voilà ce qui nous a offert ce festin si éclatant; voilà ce qui nous a réunis pour cette jubilation présente; voilà ce qui, nous incitant à parler, invite chacun à goûter à ses bienfaits. Répondons donc à la voix de Celui qui sonne avec une obéissance totale, de peur qu'aucun des invités ne soit privé de cette douce et universelle joie. Que nul ne se prive des plaisirs et de la gloire communs à toute la nature. Savourons tous le banquet offert. Elle est offerte à tous sans distinction et instituée pour la joie et la gloire.

La nature humaine a déjà reçu de Dieu de nombreuses et grandes grâces. Elle a été jugée digne de dons divers, auxquels l'Auteur de ces grâces, après avoir créé les participants, a ajouté la gloire commune à l'humanité. Mais jamais, à bien y réfléchir, elle n'a été honorée d'un don aussi grand et d'une distinction divine aussi profonde que celle dont elle est aujourd'hui digne. Aussi, ayant relégué le passé à l'oubli et abandonné l'ancien, elle admire et s'en trouve exaltée. En vérité, lequel des dons que Dieu lui a accordés pourrait être considéré comme si majestueux qu'il puisse se comparer dignement au présent ? Est-ce une grande chose de créer la nature humaine à partir de rien, comparée au fait de s'en revêtir alors qu'elle était déjà corrompue, et de la recréer, de la restaurer de la meilleure façon possible ? Quel est l'honneur d'une image comparé à l'adoption ? Quel règne et quelle domination terrestres peuvent se comparer au règne actuel au ciel auprès du Seigneur de tous ? Quel est le spectacle révélé aux voyants de Dieu dans les visions, les songes et le murmure d'une voix, comparé au fait que Celui qu'il contemplait Lui-même nous est apparu et a habité en nous avec amour ? Enfin, quelle comparaison peut-on faire entre le choix des prophètes et des justes et la gloire ajoutée au genre humain par leur intermédiaire, et le fait que de ce genre soit née la Mère du Dieu très-désiré, la gloire de notre nature, et que par elle un honneur si majestueux nous ait été conféré ? C'est précisément cela qui nous a infiniment glorifiés. C'est cela que nous devons tous maintenant accueillir, embrasser et honorer de toutes sortes de louanges.

Certains affirment que ces réjouissances et actions de grâces sont propres à l'Épiphanie du Seigneur, car elle accomplit tout cela et constitue l'apogée du mystère et des grâces accordées. Mais que ceux qui le soulignent sachent que la douceur du jour présent est la cause de celle de l'Épiphanie et le commencement de notre réconciliation avec Dieu, ainsi que de la joie qui rayonne sur nous. Les promesses reçues lors de la réconciliation sont un signe de paix inébranlable et le prélude à la joie que la paix apporte à ceux qui sont réconciliés avec ses bienfaits. Une femme choisie et acceptée comme épouse du roi parmi ses sujets est pour eux la preuve la plus sûre de leur lien de parenté avec le roi et de la gloire qui en découlera. La reine, résidant en résidence privée, donne par ses nouvelles dispositions à tous les habitants des environs un signe indubitable que le roi viendra, séjournera là et traitera leur souverain avec bienveillance en retour de ses attentions bienveillantes et prévenantes. Telle est précisément la joie de ce jour, qui nous annonçait la venue de la gloire suprême. L'engagement a été pris, l'Épouse non mariée a été choisie, la chambre royale a été formée et préparée, et nous avons reçu le fondement solide des bénédictions attendues lors de la venue du Roi et de sa communion avec ceux qui y participent. Ainsi, la présente célébration préfigure la joie ineffable qui découle de l'incarnation du Christ, non pas en ce qu'elle n'y est pas liée ou distincte, mais en ce qu'elle a conduit à la certitude de

¹ Patrolog. curs. compl. tom. C. pag. 1375–1399. Paris. 1860

² Les anciens ont puisé des informations sur les saints ancêtres de Dieu, Joachim et Anne, notamment dans un ouvrage ancien intitulé : *La Nativité de la Sainte Mère de Dieu, Marie*. À la fin de cet ouvrage, on peut lire : «Moi, Jacques, qui ai écrit cette histoire à Jérusalem...», etc. C'est pourquoi cet ouvrage était autrefois attribué à saint Jacques, frère du Seigneur et premier évêque de Jérusalem, sous le nom duquel notre saint Démétrius de Rostov a également cité des extraits de cet ouvrage. Cependant, plus récemment, les spécialistes des antiquités chrétiennes ont reconnu que cet ouvrage avait été écrit par un homme inconnu du nom de Jacques, ayant vécu à l'époque apostolique.

l'événement tout entier, d'une manière qui nous est propre et appropriée, car elle nous a apporté la joie parfaite par Celle qui est de notre espèce. Il nous faut donc couronner cette célébration, prélude et fondement de l'incarnation du Christ, de louanges, d'une apparence joyeuse et, plus encore, d'une âme rayonnante de joie. En ce temps-là, réjouissons-nous, bondissant de joie non pas tant physiquement que spirituellement, imitant dans l'extase les rangs spirituels et divins, et incitant toute la création à faire de même.

Pendant ce temps, des multitudes d'anges anticipent notre invitation et louent déjà Celle par qui ils ont contemplé l'accomplissement du mystère. Les cieux l'anticipent et saluent les hauteurs de ce nouveau firmament. Les astres l'anticipent également et sont glorieusement illuminés par les rayons émanant du nuage du Soleil spirituel. La terre, non invitée, est présente et, dignement, elle s'élève et se porte dans sa croissance. À présent, dis-je, toutes les créatures ont osé proclamer leur audace. C'est pourquoi, à plus forte raison, puis-je appeler de tout cœur les êtres les plus nobles, en criant ainsi : Venez à moi, de tout âge et de toute dignité, de tout rang du monde et de ceux qui le dominent, prêtres et rois, grands et petits, supérieurs et inférieurs, jeunes et vieux, vierges, mères et stériles, et les nourrissons innocents ; venez, accueillons ce jour de salut avec une joie divine et célébrons-le par nos louanges. Aujourd'hui naît l'objet de la louange universelle. Aujourd'hui, de la stérilité a germé l'ornement des prêtres, la puissance des rois, la perfection des vertueux, la droiture inébranlable des gouvernants et des humbles, la compréhension des nourrissons, l'ornement des vierges, la couronne des mères, la grâce des enfants des stériles, la guérison de la stérilité. Aujourd'hui, de la stérilité a germé une abondance de bénédictions ; aujourd'hui, du juste a mûri le fruit le plus juste.

Qui sont donc ces personnes, et que sont-elles ? Permettez-moi de relater les faits les concernant, non pour les couvrir d'éloges à la mesure de leur mérite, mais simplement pour montrer en quoi elles sont préférées à l'humanité et comment, ayant bénéficié d'une grâce incomparable, elles ont doté notre espèce de dons splendides. Les louer comme il se doit est une tâche qui dépasse, à mon avis, non seulement mes propres forces, mais celles de tous. En effet, quelle ingéniosité, même celle des plus grands orateurs, peut sonder la grandeur des actes, et encore moins tenter de dépeindre adéquatement leur gloire ? Certes, ceux qui font l'éloge, tenant compte des actes de ceux qu'ils louent et de la grâce qu'ils ont reçue d'en haut, s'efforcent, par leurs louanges, de susciter l'admiration pour leur objet, voire de lui conférer la gloire qui lui est due ; mais lorsque les mérites des justes sont proclamés par des dons généreux qui dépassent toute compréhension, quelle expérience de la louange peut-on imaginer ? Comment exprimer l'extraordinaire grandeur de ce qui est si extraordinaire ? Que peut-on choisir, parmi tout ce qui a existé depuis la nuit des temps, pour guider dignement nos louanges ? Considérez l'élection de tous les justes et prophètes, ainsi que leur union intime avec le Dieu qui les a choisis, et vous verrez l'excellence incomparable de Joachim et d'Anne ; vous verrez qu'ils sont honorés et glorifiés au-delà de toute mesure. Dieu le Créateur les a choisis pour le renouveau du monde déchu ; d'eux Il reçoit une Mère, par laquelle Il a daigné préparer une création nouvelle ; du sang de ces personnes, dont les vertus surpassaient même la majesté royale, Il s'est revêtu de la pourpre royale du genre humain. Voilà ce qui les rend supérieurs à tous les justes, voilà leur droit, qui dépasse tout mérite : ils ont été choisis parmi tous, sont apparus au moment opportun et ont été acceptés pour accomplir le mystère. Voyez donc combien ce qui les concerne dépasse toute comparaison. Ce ne sont pas les mots qui le proclament, mais les événements eux-mêmes qui le claironnent. Toutefois, tant pour le triomphe actuel que pour la mise en lumière de la prééminence de Joachim et Anne, il sera utile d'exposer au moins quelques éléments du récit fidèle qui débute par leur conversation : ainsi, la vérité de ce qui est narré apparaîtra plus clairement. Commençons donc notre exposé par le commencement.

Dans le second volume du récit, il est dit : «Dans les généralogies des douze tribus d'Israël, il y avait un certain Joakim, un homme très riche.» Que signifie «dans les généralogies» ? Cela signifie : dans les généralogies des douze tribus d'Israël. Par là, l'auteur montre que Joakim descendait d'ancêtres d'une lignée royale pure et que, par l'observance de la loi, tant par ses ancêtres que par lui-même, il était renommé et acquit ainsi renommée et distinction parmi les tribus d'Israël. De plus, après avoir mentionné la richesse de Joakim comme preuve de sa prééminence, l'auteur parle de son exceptionnelle droiture, qui le distinguait de tous les autres membres de sa tribu. «Il», dit-il, «offrit des dons doubles à l'Éternel.» En effet, il était renommé pour sa double richesse. En offrant des dons doubles, il diminuait les biens présents et éphémères, mais en même temps, il multipliait les trésors éternels. Cependant, tout en conservant de sa richesse éphémère le nécessaire à ses dépenses quotidiennes, il ne la laissa pas s'accumuler. L'histoire mentionnée précédemment en témoigne également : «Il apporta au Seigneur une double offrande, se disant : "Que mon surplus soit pour tout le peuple, et que le reste

de mon pardon soit pour le Seigneur mon Dieu.”» Voyez l'excellence de la justice dans un État soumis à la loi ! Voyez comment ces hommes justes ont si parfaitement illustré, voire surpassé, le mode de vie décrit par les apôtres de l'Évangile. «Que mon surplus soit pour tout le peuple.» Il dit : «Que rien ne soit superflu dans ce qui est nécessaire; que ce qui n'est pas nécessaire pour moi aille à tout le peuple; que mon surplus soit converti en bien commun. Ô intention et jugement si justes ! Ô richesse cachée dans des trésors à l'abri du pillage !» Ainsi s'exaltait la vertu de Joachim et Anne dès le début ! Et d'autres preuves de leur vertu supérieure sont évidentes. Se réservant une partie de leurs biens pour leur propre subsistance, ils offrirent du reste de leurs possessions tout ce que la loi prescrivait concernant les nouvelles lunes, les sacrifices habituels, les sacrifices pour les péchés et les purifications corporelles au Dieu de tous. «Et ce qui est pour mon pardon, ce sera pour le Seigneur mon Dieu.» Par conséquent, ils ne divisèrent pas leurs biens tant pour en avoir assez pour eux-mêmes, mais de manière à pouvoir eux-mêmes supporter le besoin. Leurs paroles, «se parlant à eux-mêmes», servent également de preuve de leur excellente vertu; car, en plus d'une sage prudence, elles démontrent aussi la supériorité de la vertu chez celui qui parle ainsi. L'homme a agi ainsi non pas en s'inspirant d'autrui ou en prenant exemple sur quelque chose, mais en concevant lui-même la bonté et en la mettant en pratique. Il n'est pas non plus guidé dans de tels actes excellents par d'anciens commandements ou des lois, mais il pose lui-même les fondements de la pratique du bien et devient un législateur actif pour la postérité. Remarquez combien Joachim et Anne furent dignement préférés à tous les justes. Je dis «dignement» non pas en référence au don inhérent au mystère (car la grâce est plus grande que la récompense des œuvres), mais par comparaison avec leurs compatriotes.

Il est également intéressant de poursuivre le récit. Il relate comment, lors d'une fête mémorable, Joachim apportait des présents, comme le voulait la coutume, lorsqu'un membre de sa tribu lui reprocha son absence d'enfant. «Il n'est pas permis, dit-il, que tu apportes des présents, car tu n'as pas engendré de descendance en Israël.» Certains manuscrits précisent : «Il n'est pas permis que tu sois le premier à apporter.» Il était normal que Joachim, homme juste et d'une noblesse exceptionnelle, ait la prééminence en tout, y compris pour les présents; mais les envieux trouvèrent cela intolérable. N'ayant rien à lui reprocher – car non seulement il était irréprochable, mais, par l'excellence de sa vertu, il se croyait à l'abri de toute accusation –, ils se servirent de son absence d'enfant comme prétexte pour justifier son manquement à la loi. Mais ce fait même, à savoir que les justes étaient restés sans enfant jusqu'alors et qu'ils aient été inspirés par la prière à en recevoir un, était l'œuvre de la Providence suprême. Le premier révélait leur espérance en Dieu, car lorsqu'ils priaient, l'accomplissement de leur demande n'était pas différé ; et le second démontrait que le mystère de la grâce se réalisait au temps fixé par Dieu. Offensé, comme chassé, l'homme juste est accablé d'une grande tristesse, non pas parce qu'il a été frappé par des paroles de reproche ou a subi le déshonneur, mais parce qu'il craint d'avoir attiré sur lui ce rejet de Dieu par une négligence des commandements divins, révélés par les hommes. Ainsi, lorsque la véritable révélation lui parvint, il recourut à des manifestations mystérieuses (Os 3,4) et ne se soucia pas de la procréation, mais de la réconciliation avec Dieu. Il était si rigoureux dans son examen de conscience, tant quant à l'accomplissement de la loi que quant aux mystères de la conscience ! Ainsi, en tout ce qui le concernait, il s'en remettait à la providence divine. C'est pourquoi il ne protesta pas, ne contredit pas, ne fit aucune objection quant au fait qu'on ne lui avait jamais interdit d'apporter les présents habituels, que ce soit parce qu'il menait une vie irréprochable ou parce que ses présents étaient irréprochables. Au contraire, il supporta patiemment le reproche insultant et, dans le même temps, se réfugia auprès de Dieu, le Sondeur des mystères, et se retira dans le désert, lieu le plus propice à la communion avec Dieu, sans pour autant afficher la même ferveur envers sa femme ni confier la gestion des affaires extérieures à sa maisonnée. Qui, même de nos jours, a fait preuve d'une telle confiance en Dieu et d'un tel mépris pour ses biens ? Qui, surtout, l'a fait à une époque où même les vertus les plus modérées et prescrites par la loi étaient difficiles à mettre en pratique ?

Considérons maintenant les hauts faits du patriarche Abraham. Certains pourraient penser qu'Abraham, tant dans l'Antiquité qu'au sommet de sa droiture, surpassé non seulement les anciens, mais aussi Joachim. Cependant, si l'on compare les actes du premier à ceux du second, on comprendra que les actes dont nous parlons sont supérieurs à ceux d'Abraham. En effet, Abraham fut averti de l'émigration et du pays où il devait demeurer. Il fut également averti de la fin de la stérilité de Sarah. Assurément, ayant reçu cette promesse, il fortifia son espérance et encouragea son esprit à recevoir cette promesse par la prière ; car quoi de plus doux que la promesse de Dieu ? Quant à Joachim, n'ayant encore reçu aucune promesse, il croyait que le Tout-Puissant est capable d'accomplir l'impossible et de transformer la nature. Ayant fondé son espérance sur Sa Providence mystérieuse, il abandonna ainsi les soucis de son foyer et se

consacra à la prière constante de Dieu. De plus, Abraham, pour ne pas douter de sa future possession de la terre et de la multiplication de sa descendance, avait besoin d'un signe certain et cherchait à comprendre comment les promesses de Dieu pouvaient s'accomplir. Quant à Joachim, tout comme il avait manifesté une foi inébranlable pendant sa prière, de même, lorsqu'il fut exaucé et reçut de l'ange la bonne nouvelle de la naissance d'un descendant, il ne s'enquit pas de la manière dont ce qui lui avait été annoncé s'accomplirait, ni ne rechercha de signes expliquant comment sa faiblesse serait guérie. Considérant la révélation de la promesse comme son accomplissement même, fermement convaincu de la naissance d'un enfant, il supposa que ce qui avait été annoncé n'était connu que de Dieu, et c'est de là qu'il déduisit les signes. Enfin, il convient de présenter et d'examiner ici le sacrifice prodigieux. En effet : Abraham accomplit le sacrifice sur l'ordre de Dieu, mais Joachim, de son propre chef ; le premier choisit comme sacrifice son propre fils unique, et le second, celui qui lui avait encore été promis. Le premier apporta son offrande sacrificielle et la reçut de nouveau, tandis que le second offrit à Dieu l'animal destiné au sacrifice en holocauste. Enfin, le sacrificateur du premier était le patriarche des tribus et le juste, et celui du second, la Mère de Dieu et la Souveraine Toute-Juste des Patriarches. Cet acte glorieux surpassé véritablement non seulement le présent, mais toute comparaison. Voyez-vous combien étaient excellentes les vertus du juste Joachim ?

Considérez aussi son séjour dans le désert et son abstinence, surpassant les forces de la nature (une telle vie peut à juste titre être qualifiée de vie d'ange), et comment il devint un errant et un homme extraordinaire ; pouvez-vous comparer ses actes ou ses paroles ? La légende raconte qu'il passa quarante jours et quarante nuits à jeûner, ne se nourrissant que de prière et d'espérance en Dieu. Joachim jeûna quarante jours et quarante nuits, disant : «Je ne quitterai pas cet endroit, ni pour manger ni pour boire.» Nous avons affaire à des personnes particulièrement contestataires, dont certains considèrent cela comme incroyable, voire impossible. En vérité, cet exploit dépasse les forces humaines ; car seul le Créateur préserve la nature suffisante pour un dessein prédéterminé. L'homme juste s'en est remis entièrement à Dieu et, en résistant avec force aux exigences du corps, il a été jugé digne de recevoir de Dieu la grâce des épreuves surhumaines et la grâce des dons inespérés. Moïse, lui aussi, étonne par son jeûne de quarante jours. Ses efforts sont, en effet, stupéfiants. Mais si l'on examinait de plus près l'abstinence de Moïse et de Joachim, on constaterait que leurs jeûnes différaient grandement. Moïse s'abstint car Dieu l'avait décrété, qu'il gardait les Tables de la Loi et qu'il attendait le Législateur : cela lui apporta un soutien inestimable et allégea le poids de cette longue attente ainsi que les exigences de la nature. Pendant ce temps, Joachim se consacra au désert, lutta contre les épreuves et pria avec ferveur, sans recevoir d'encouragement extérieur, mais se fortifiant uniquement par son espérance inébranlable en Dieu. Qui ne serait pas stupéfait par une telle situation et ne la trouverait pas indicible, tant sa grandeur dépasse l'entendement ? Certains pourraient penser que nous exagérons. Qu'ils imaginent les événements tels qu'ils se sont déroulés et qu'ils examinent s'ils sont véritablement tels que nul, même en acquérant une grande renommée par son éloquence, ne puisse les glorifier, et encore moins les exalter au-delà de leurs mérites. Tels sont les actes du juste Joachim !

Et combien grandes et admirables furent les actions de son épouse, Anne, qui lui était égale en qualités ! Elles n'étaient pas moins précieuses que les dons de son mari, mais les surpassaient. Elle dut faire preuve d'une patience à toute épreuve. D'une part, elle ignorait le départ de son époux et où il se trouvait ; d'autre part, elle était accablée par l'insulte dont elle et son mari étaient victimes en raison de leur absence d'enfants. Anne lutta contre ces deux épreuves et, grâce à sa foi et à son espérance, elle en sortit victorieuse. De plus, elle dut affronter le reproche de son infertilité de deux côtés : d'abord, de la part des siens, ensuite, de sa servante. Et cela rend le reproche véritablement insupportable : car les reproches lancés par des étrangers ne sont pas aussi blessants que ceux lancés par des membres de la famille, surtout lorsque les auteurs de ces reproches sont des subordonnés ou des serviteurs. Comment, dès lors, cette femme si noble se comporte-t-elle ? Ainsi, rien ne parvient à ébranler sa patience. Au contraire, elle rejette les parures inopportunes qu'on lui a offertes, ôte ses vêtements de deuil, revêt, avec le vêtement de son âme, une robe pure et nuptiale, et, s'étant parée pour la prière, corps et âme, elle se tient, parée de sa double robe, comme pure, devant le Très-Haut. Et pour adresser sa prière au Dieu de tous, elle n'entre pas dans le temple, mais choisit un lieu paisible dans le jardin, à l'abri de tout bruit, et là, comme dans un refuge discret, elle confie secrètement sa prière avec une profonde ferveur spirituelle. Elle agit ainsi car, désirant prier en silence et longuement, elle ne voulait pas apparaître aux yeux de ses calomniateurs. Car ces derniers l'auraient certainement prise, comme Anne jadis (I Sam 1,9-14), pour une ivrogne ou une bavarde. En effet, ceux qui, jadis, se moquaient de celui qui priait Dieu à l'heure prescrite, n'auraient-ils pas proféré des railleries encore plus acerbes à

l'encontre de celui qui offrait une longue prière à un moment inopportun ? C'est pourquoi, non seulement Anne, mais aussi Joachim, homme de grande ferveur, ne se rendirent pas au temple pour prier, veillant tous deux, à juste titre, à ce que leur prière soit paisible, sereine et silencieuse. S'il fallait en donner une explication plus juste et plus profonde, ce serait que ces deux justes, par leurs actes et par leurs paroles, étaient des précurseurs et des messagers de la grâce. Car Joachim symbolise la préparation, et Anne, la grâce. Ils en incarnent eux-mêmes l'indicible immensité en ne se rendant pas au temple, mais en priant le Dieu de tous en tout lieu. Tel est le sens de ce qui a été dit à leur sujet !

Et combien sont dignes les prières qu'ils ont offertes tous deux ! Ils y évoquent toutes les œuvres puissantes de Dieu, tant celles qu'il a créées à partir de rien que celles qu'il a miraculeusement réintroduites dans la transformation de la nature. Ainsi, ils parlent des bénédictions que Dieu a accordées aux justes Abraham et Sarah, Anne et Samuel, demandant une grâce égale pour eux-mêmes et priant avec zèle et ferveur pour recevoir ce qui convient à leur rang. Et la prière qu'Anne, bénie, a ensuite prononcée dans le jardin est, d'une part, distincte de ses autres prières, et d'autre part, empreinte d'une telle contrition qu'elle a été entendue. Car Anne ne se contentait pas des mots et du sens de la prière, mais, versant des larmes, avec une profonde humilité, elle a confessé sa propre misère, se plaçant au-dessous de toutes les créatures et nommant celles qui avaient bénéficié de la bénédiction du Créateur. Par de tels enseignements et de tels discours, et plus encore par eux que par la prière qu'elle a prononcée elle-même, elle a souligné la générosité de la Providence du Créateur. «Moi, déclare la femme chaste, je suis pire que toutes les créatures. Elles, Maître, obéissent à ton commandement, mais je suis totalement privée de la bénédiction et de la grâce de porter des enfants; je suis indigne du sort heureux du sexe féminin. Il est fertile à Tes yeux, et par ses actes mêmes, il prouve combien je suis inférieure. Je ne possède pas la capacité d'enfanter, commune à toutes sortes d'animaux, et pourtant, ce bonheur leur est véritablement accordé. La terre est aussi fertile, produisant sans cesse des fruits abondants selon Ton commandement; les prairies aussi portent du fruit; les belles plantes aussi portent des fruits opportuns et agréables, et par la gratitude de ceux qui les utilisent, elles Te rendent hommage. Je ne possède pas leur grâce, et je reconnaissais moi-même que je suis indigne d'être comptée parmi ces fruits de Ta bonté.» Ces paroles ne révèlent-elles pas la plus grande humilité ? Quel cœur contrit peut se comparer à l'âme qui exprime de telles pensées ? Est-il possible que Dieu, qui aime le bien, n'apprécie pas une telle faveur par-dessus tout parfum et toute offrande ? Est-il possible que Celui qui se délecte tout particulièrement de tels sacrifices ne prête pas attention à une telle prière, plus qu'à tout holocauste ? Car «le sacrifice agréable à Dieu, c'est un esprit brisé» (Ps 50,18).

Telles sont les vertus et les hauts faits relatés des justes Joachim et Anne. Ces traits remarquables de leurs vertus illuminaient la noblesse et la maturité de leurs âmes, plus resplendissantes encore que celles qui avaient fait la renommée de ceux qui les avaient précédés. Il était véritablement nécessaire qu'un don incomparable à toute création émane des élus; il était nécessaire que la richesse la plus sainte jaillisse d'un trésor débordant de vertus; il était nécessaire que de tels fruits soient portés par de tels labeurs, que le plus noble rameau naisse d'une noble racine, qu'une belle vigne croisse d'une bonne terre. Bienheureux doivent être ceux d'où devait jaillir l'ornement toujours vert de notre race, le plus beau bourgeon de la nature, ce majestueux arbre du mystère, d'où la fleur de l'immortalité exhale un parfum éternel, et dont le fruit est la vie, l'incorruptibilité et la perpétuité éternelle pour ceux qui y goûtent.

La prière du juste, offerte avec tant d'efforts et de paroles, trouve une réponse divine. Les anges apparaissent et annoncent que leurs prières ont été entendues et qu'une naissance inattendue est à venir. Ils annoncent la naissance de Celui qui surpasse même les anges en dignité. Ils prédisent la résolution de la stérilité et annoncent la destruction du mur du péché par son intermédiaire. Ils prédisent la conception inattendue de Celui qui a introduit une conception nouvelle, insolite et ineffable. Ils prédisent la venue de Celui par qui les souffrances de l'ancêtre ont pris fin. Le progrès de Celui dont la naissance est extraordinaire dépasse toutes les espérances. De l'agriculture, dont on n'attendait rien, naît un fruit qui dépasse toute compréhension. La stérilité présage le renouveau de la nature, et la naissance d'un enfant, de par son caractère exceptionnel, confirme le mystère le plus extraordinaire. Cet enfant porte en lui les signes les plus certains d'une naissance miraculeuse. Dans le miracle des parents, il apprend le secret d'une merveille ineffable. Car la première préfigure la seconde, et par son accomplissement même, elle annonce l'accomplissement certain de ce qui fut prédit. Voici la femme stérile, privée de ce qui est propre à la nature; voici la Vierge, protégée par une pureté inviolable. Ici se trouvent des liens indéfectibles; voici un moyen pur et immortel. Ici se trouve le fruit du mérite et de la prière; voici une conception nouvelle et inexplicable d'une vertu incomparable et suprême. Ici un

ange proclame la cessation des souffrances insupportables; là un archange proclame une conception surnaturelle.

Et la promesse, désormais annoncée très clairement, préfigurait ce qui la préoccupait. «De ce qui naît de toi», informe le précurseur Anne, «on en parlera à tous.» Ce sera sur toutes les lèvres et annoncé à tous, non seulement sur la terre, mais aussi au ciel; non seulement aux hommes, mais aussi aux puissances célestes, il sera annoncé ce qui doit être dit de ce qui naît de toi. Remarquez que David l'a prédit, qu'il a prédit ce qui allait suivre comme si c'était déjà présent, exprimant l'inévitabilité de la vérité future au passé. «Des choses glorieuses», dit-il, «ont-ils dit de toi, ô cité de Dieu» (Ps 86,3). Ce qui a été dit est plus glorieux que toute gloire : glorieux pour les puissances d'en haut, précieux et aimé des hommes, désiré par les patriarches, sacré pour les premiers parents, décrit et exploré d'avance par les prophètes. Car toute la création se réjouit; les armées angéliques se réjouissent avec cela; le monde entier s'en vante. Les êtres terrestres admirent cela : le louant, ils célèbrent la préfiguration de la fête du plus grand salut, ils saluent d'avance cette célébration qui a apporté la joie la plus parfaite. Car cet anniversaire a préfiguré la renaissance de l'humanité; il a préfiguré l'appel à sortir de l'erreur et le renouveau de l'ancien; il a préfiguré la transformation de la stérilité de notre ignorance en la fécondité de la connaissance de Dieu; il nous a ouvert la voie de la grâce; il a ouvert d'avance les portes du salut; il a posé les fondements de la réconciliation; il a été accepté dans la médiation; par lui, nous, appartenant à la même famille, avons maintenant de l'assurance; par lui, nous avons reçu l'état le plus convenable; par la manifestation du palais dans le monde, nous avons été unis au mariage royal; par le soleil désormais produit, le plus brillant et en même temps le plus vaste, nous avons été inscrits à la vie céleste; par la bénédiction de la parenté, nous jouissons de la joie de l'Évangile. Toi, Médiatrice de la joie présente et future, Louange de l'audace envers Toi et vénération pour Toi, récompense les festins de Tes solennités par un banquet céleste, et pour le zèle avec lequel nous les célébrons, comble-nous de Tes dons. Orne cette assemblée présente d'une joie à la fois sensuelle et spirituelle; dispose le chœur réuni par la volonté de Dieu; inspire-le d'une mélodie harmonieuse et fais-lui chanter le chant de ceux qui célèbrent au ciel. Considère l'intention de chacun; éprouve le désir ardent et révèle-le favorablement au Maître, qui sonde les secrets de la conscience; présente notre disposition à Celui qui voit clairement l'invisible. Assurément, Lui qui connaît toutes les choses invisibles, Il connaît et voit parfaitement la disposition de ceux qui Te chantent pour Lui; mais Sa plus grande bonté se plaît à ce que nos hymnes soient offerts et chantés avec l'aide de l'intercession de Sa Mère. En cela réside Ta louange envers Lui et notre louange envers Toi; en cela réside la preuve de la miséricorde qu'Il a obtenue pour le genre humain par Ton intermédiaire. Forts de cette espérance, nous méprisons notre humble condition et abandonnons notre vie terrestre et vile. C'est pourquoi nous aspirons à renoncer aux choses de ce monde et à nous hâter vers le ciel. C'est pourquoi nous espérons avec confiance les bénédications qui nous sont préparées; c'est pourquoi nous attendons les bénédications éternelles. C'est pourquoi, célébrant cette fête glorieuse et divine avec une profonde dévotion, nous rendons grâce au Christ, qui a tout préparé pour sa propre gloire, pour la glorification de sa Mère et pour le salut de ceux qui se soumettent à lui, l'Auteur et le Dispensateur des bénédications; car à lui appartiennent l'honneur, l'adoration et la louange, avec le Père et le saint Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

